Cinquante-neuvième année. - N ° 117 A Vendredi 20 juin 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 880

28 – EURE-ET-LOIR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHARTRES

Jugement d'ouverture

Date : 12 juin 2025.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
984 084 814 RCS Chartres.
ANAYI SUBLIME.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Activité : la commercialisation, distribution de produits capillaires principalement pour cheveux texturés, cosmétiques, la réalisation d'ateliers de formation et de diagnostic capillaire par des tiers.le conseil.l'organisation de conférences sur des thématiques capillaires et d'évènements autour des produits capillaires..
Adresse : 101, rue de Châteaudun, 28160 Brou.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 5 mars 2025, désignant liquidateur Selarl Pja Représentée par Maître Pascal Joulain 7/9 rue du Docteur Maunoury Cs 20218 28008 Chartres. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication.